

NOTE DE PRESENTATION

« DES MARDIS DU NUMERIQUE »

*CYCLE DE 10 CONFERENCES - ATELIER POUR POSITIONNER L'ECONOMIE
NUMERIQUE AU SENEGAL.*

I. ENJEUX

Le Sénégal a validé récemment sa stratégie numérique. Ce pas décisif comble un vide de plus d'une dizaine d'années de marginalisation du secteur. Aujourd'hui, le défi réside donc dans la mise en œuvre. Pour cela, il est primordial que les principaux acteurs aient une compréhension globale de la matière pour avoir la capacité d'imaginer l'avenir et celle de l'entreprendre. D'autre part, le secteur hors télécommunication et hors équipementiers, est totalement sous considéré alors qu'il constitue le cœur de l'avenir numérique du Sénégal. C'est donc le meilleur moment pour éclairer les acteurs et les décideurs qui seront au cœur de la mise œuvre du Sénégal numérique afin que le pays tire profit de son potentiel et des opportunités à sa portée.

II. OBJECTIF PRINCIPAL

Le cycle de conférences des Mardis du numérique a pour but de servir de plateforme d'examen des différentes problématiques liées à la construction numérique et à la transformation numérique. Il s'agira de poser les bonnes questions, d'en faire une analyse rigoureuse et inclusive et de formuler des recommandations, principalement à l'endroit du gouvernement, qui est l'animateur clé pour ne pas dire le métronome de la mise en œuvre de la stratégie Sénégal numérique. Chaque conférence donnera lieu à un rapport, lesquels seront consolidés sous forme de livre blanc destiné aux hautes autorités. Les mardis du numérique se veulent ainsi une plateforme de consolidation de la mise en œuvre du Sénégal numérique. Son caractère totalement inclusif permettra aussi d'explorer des pistes qui ont peut-être été insuffisamment considérées lors du processus d'élaboration et de validation de la stratégie numérique nationale. Enfin, les mardis du numérique sont destinés à susciter de nouvelles vocations et un nouvel intérêt sur la chose numérique pour des acteurs qui ne se sentaient jusque-là pas interpellés par la chose numérique.

III. FORMAT DES CONFERENCES ATELIERS

Il est prévu un cycle de 10 conférences ateliers sur 6 mois. Ces conférences ateliers seront combinés à une exposition pour mettre en valeur à chaque fois le made in Sénégal et surtout susciter une mise en relation entre le milieu des affaires et le monde des start-ups. Le format d'une journée de conférence atelier se décline ainsi :

Matin (9h30 - 12h30)

- Ouverture par une autorité ;
- Conférence inaugurale par un Expert de haut niveau ;
- Pause (visite de l'exposition par l'autorité) ;
- Reprise des travaux avec la communication des panélistes :
 - o Acteurs du Secteur Privé ;
 - o Acteurs Société Civile ;
 - o Experts.
- Synthèse et clôture de la conférence.

Après midi (14h30 - 17h)

- Ouverture de l'atelier ;
- Animation de sessions de présentation par les exposants et les porteurs de Solution en rapport avec la problématique du jour ;
- Sessions de mise en relation Start Up/Privé/public/encadrement ;
- Conclusion.

IV. CALENDRIER PREVISIONNEL DU YCLE DE CONFERENCES ATELIERS

DATE	THEMES	CONFERENCIER INAUGURALE	PRESIDEE PAR
16 Mai 2017	- <i>Le E-Commerce : comment booster les PME sénégalaises sur le marché domestique et l'export ?</i>	<i>M. Ibrahima Nour Eddine DIAGNE, expert en Commerce électronique</i>	- <i>Monsieur le Ministre du commerce du Secteur Informel, de la Consommation des Produits locaux et des PME</i>
06 Juin 2017	- <i>L'Etat, Principal acteur de la transformation numérique.</i>	<i>Pr Abdoulaye SAKHO, Professeur agrégé de droit de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar</i>	- <i>Madame le Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats et du Développement des Téléservices de l'Etat</i>
20 Juin 2017	- <i>La formation revisitée à l'ère du numérique.</i>	- <i>Professeur Olivier SAGNA Professeur Titulaire des Universités en science de l'Information et de la Communication</i>	- <i>Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur</i>
12 Septembre 2017	- <i>Les médias dans la tourmente du numérique : régulation ou libre expansion ?</i>	- <i>Pr Abdoulaye SAKHO, Professeur agrégé de droit de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar</i>	- <i>Ministre des Postes et Télécommunications</i>
10 Octobre 2017	- <i>Les professions réglementées face au défi du numérique et de la qualité de service : le cadre normatif est-il adéquat ou insuffisant ?</i>	- <i>Professeur Abdoullah CISSE, agrégé des facultés de droit, professeur titulaire des universités, avocat au barreau du Sénégal</i>	- <i>Monsieur le Ministre de la Justice ; - Ministre de l'Economie et des finances.</i>
05 Décembre 2017	- <i>Le numérique et l'emploi au Sénégal : menace ou opportunité ?</i>	- <i>M. Malick NDIAYE, Spécialiste de l'économie numérique</i>	- <i>Ministre de l'Emploi, de l'insertion professionnelle et de l'intensification de la main d'œuvre</i>
A DETERMINER	- <i>Le E-Gouvernement : Les impératifs pour la cohérence de la gouvernance d'une problématique transversale ?</i>	- <i>M. Cheikh BAKHOUM, Directeur Général ADIE</i>	- <i>Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique</i>
A DETERMINER	- <i>La société sénégalaise en roue libre dans le numérique : Jusqu'où défendre l'héritage des valeurs.</i>	- <i>Dr Fatou SARR SOW, Directrice du Laboratoire Genre et Recherche Scientifique IFAN/Université Cheikh Anta Diop de Dakar.</i>	- <i>Son Excellence Monsieur Le Président de la république</i>